

FCP de droit français

PREVAAL DIVERSIFIE

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2018

Société de Gestion : PREVAAL FINANCE
Dépositaire : Caceis Bank
Commissaire aux comptes : PriceWaterhouseCoopers Audit

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	10
5. Certification du Commissaire aux Comptes	14
6. Comptes de l'exercice	19

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Société de gestion : PREVAAL FINANCE

PREVAAL DIVERSIFIE FR0011521871

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du fonds est la recherche d'une performance nette de frais supérieure de 1% à celle de son indice de référence l'EURIBOR 3 mois capitalisé (coupons nets réinvestis), sur une durée de placement recommandée de 3 ans, en s'exposant aux marchés financiers français ou étrangers actions, obligataires et/ou monétaires, par le biais d'une politique active d'allocation d'actifs et de sélection d'OPCVM et/ou de FIA.

Les principales zones géographiques d'investissement sont les marchés européens incluant Suisse et Norvège, mais également les marchés de l'OCDE (notamment Etats-Unis et Japon) et les pays émergents, dans la limite de 25% de l'actif net, tous types d'actifs confondus.

Le degré d'exposition au risque action est compris entre 0% et 100% de l'actif net.

Le degré d'exposition au risque de taux est compris entre 0% et 100% de l'actif net.

Le gérant contrôle et met en œuvre de façon discrétionnaire la répartition entre les classes d'actifs actions et produits de taux dans le Fonds. Les OPCVM ou FIA sont sélectionnés par le gérant selon des critères quantitatifs (encours, performances,...) et qualitatifs (spécificité des gérants, processus décisionnel d'investissement,...).

Le portefeuille du FCP est composé :

- de 0% à 20% maximum de l'actif net en actions ou autres titres de capital de toutes capitalisations, et de tous secteurs économiques confondus (limite de 10% de l'actif net sur les pays émergents).
- de 0% à 100% maximum de l'actif net en obligations et autres titres de créances, y compris des obligations convertibles et des obligations indexées (limite de 15% de l'actif net sur les pays émergents). Ils pourront être de toutes durations et auront principalement une notation minimale de BBB- selon Standard and Poor's ou jugée équivalente par la société de gestion à l'issue de son analyse pour évaluer la qualité de crédit des actifs obligataires. La répartition dette privée/dette publique n'est pas limitée et peut évoluer dans le temps. Le fonds se laisse la possibilité d'investir dans la limite de 15% maximum de l'actif net dans des titres dits spéculatifs.

• et/ou également de 0% à 100% maximum de l'actif net en parts ou actions d'OPCVM et/ou de FIA de toutes classifications :

- jusqu'à 100% maximum de son actif net en parts ou actions d'OPCVM conformes à la Directive 2009/65/CE, de droit français ou étranger.
- jusqu'à 30% maximum de son actif net en parts ou actions de FIA français respectant les critères de l'article R 214-13 du Code Monétaire et Financier.

Le fonds pourra avoir recours à des UCITS ETF (Exchange Traded Funds) agréés conformément à la Directive 2009/65/CE entre 0 et 100% de son actif net, exposés aux actions, aux produits de taux, et, dans la limite de 10% de l'actif net, aux matières premières, .

Le fonds est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité comprise entre -5 et 10.

Le FCP sera exposé au risque de change à hauteur de 30% maximum. L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés ou organisé principalement dans une optique de couverture et ponctuellement d'exposition contre les risques actions, de taux ou de change avec une surexposition globale du portefeuille aux risques cumulés actions et taux pouvant aller jusqu'à 200% de l'actif net.

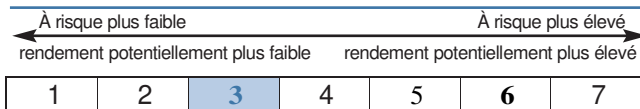
Les souscriptions et les rachats sont reçus et centralisés au plus tard à 12h le jour précédant la date d'établissement de la valeur liquidative sur la base de laquelle ils seront exécutés.

Valeur liquidative hebdomadaire : La valeur liquidative est établie chaque vendredi ou si ce jour n'est pas un jour de bourse à Paris ou est un jour férié légal en France le jour ouvré précédent.

L'OPCVM réinvestit et/ou distribue ses sommes distribuables, au choix de la société de gestion.

Recommandation : Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport dans les 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



L'OPCVM se situe actuellement au niveau 3 de l'indicateur synthétique de risque, du fait de son exposition aux marchés d'actions françaises ou étrangères, aux marchés obligataires et autres titres de créance, principalement par le biais d'investissements en parts ou actions d'OPCVM ou FIA.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de votre OPCVM.

Il n'est pas certain que la catégorie de risque demeure inchangée, le classement de l'OPCVM étant dès lors susceptible d'évoluer dans le temps.

La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.

L'OPCVM peut également être exposé aux risques suivants qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque ci-dessus :

Risque de liquidité :

L'OPCVM peut s'exposer à un risque de liquidité si une part des investissements est réalisée dans des instruments financiers par nature suffisamment liquides, mais néanmoins susceptibles dans certaines circonstances, d'avoir un niveau de liquidité relativement faible, au point d'avoir un impact sur le risque de liquidité de l'OPCVM dans son ensemble.

Risque de crédit :

Le risque de crédit peut s'avérer important lorsqu'une part significative des investissements est réalisée dans des titres de créances. La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de l'OPCVM. Ce risque peut être accru du fait d'interventions sur des titres spéculatifs

2. CHANGEMENTS INTERESSANT L'OPC

Le 07 décembre 2018 changement de dépositaire de SGSS vers CACEIS BANK.

3. RAPPORT DE GESTION

- **Environnement macroéconomique**

L'année 2018 s'achève dans un climat plutôt morose. Les dégradations successives des perspectives économiques tout au long de l'année, initiées par les risques géopolitiques secouant les principales puissances mondiales, ont infléchi la dynamique de croissance. De l'exacerbation des tensions commerciales aux nouvelles inquiétudes sur la zone euro ou sur l'endettement des pays émergents, les risques sont revenus en force en 2018 et ont rejilli sur la plupart des variables économiques et financières.

Les Etats-Unis ont fait cavalier seul sur le bilan économique mondial. Ils affichent une croissance solide d'environ 2,9% sur l'année 2018 ; soutenue notamment par les réformes fiscales et budgétaires impulsées par l'administration Trump. De ce fait, la FED, appuyée par des indicateurs économiques positifs (taux d'inflation autour de 2,5%, plein emploi, etc) a procédé à quatre relèvements de ses taux directeurs en 2018 (amenant les taux d'intérêt court terme à 2,5%). Cependant, la mise en place de politiques commerciales plus restrictives, notamment avec la Chine ont détérioré les perspectives de croissance américaine et ont contracté le commerce mondial (d'environ 0,5% sur l'année 2018).

Du côté de l'Europe, 2018 aura été une année décevante : avec une croissance à 1,9%, contre 2,5% en 2017, alors même que les enquêtes de conjoncture indiquaient une accélération de l'activité il y a un an, les problèmes géopolitiques ont pris le pas sur la dynamique de croissance. Et les perspectives de la zone euro ont ainsi été revues à la baisse tout au long de l'année 2018. Ces révisions ont été un peu plus marquées pour l'Allemagne avec une croissance attendue autour de 1,3% pour 2019 (-0,6% par rapport à la projection d'octobre 2018). Globalement, les pays exportateurs de la zone euro ont été plus impactés par le contexte géopolitique incertain. Les menaces protectionnistes américaines couplées aux conditions inconnues du Brexit ont pénalisé les secteurs exportateurs corrélés à la croissance mondiale (comme l'automobile).

En France, le rythme d'activité est estimé autour de 1,5% en 2018 et devrait rester stable pour 2019 selon le FMI. La consommation des ménages étant soutenue par les mesures budgétaires accordées par le gouvernement suite aux mouvements sociaux de fin d'année.

L'Italie est quant à elle, entrée en récession après avoir enregistré deux trimestres consécutifs de baisse de son PIB en fin d'année 2018. La Banque Centrale d'Italie, tout comme le FMI, a abaissé ses prévisions de croissance pour 2019 à 0,6% contre 1% annoncé (alors que le pays avait difficilement fini par conclure un accord sur le budget 2019 avec la Commission européenne en fin d'année 2018). L'Italie apparaît comme l'un des principaux risques de la zone euro, notamment face aux risques de dérapages de ses comptes publics, mais également faces aux difficultés de gouvernance du pays.

L'année 2018 a également été marquée par les négociations sur le Brexit concernant les conditions de sortie du Royaume-Uni. Mais à ce jour, aucun accord n'a été trouvé entre le Royaume-Uni et l'Union Européenne.

Enfin, les économies des pays émergents ont également souffert sur l'année 2018. Déjà affaibli par la hausse des taux américains et d'un dollar fort face aux autres devises, ils ont été fortement impactés par la baisse de 38% de prix du pétrole en fin d'année 2018.

L'essoufflement de la Chine est également pesé sur les perspectives de croissance : la multiplication des plans de soutien à l'activité de ces dernières années a entraîné des bulles immobilières et d'endettement, qui ne se résorbent pas. En outre, l'escalade des tensions commerciales avec les Etats-Unis demeure un facteur de risque important pour l'économie chinoise.

- **Environnement financier**

L'année 2018 s'inscrira comme le pire exercice boursier depuis la crise de 2008, aussi bien en Europe qu'aux Etats-Unis. La traditionnelle trêve de fin d'année n'a pas été respectée et les indices actions ont enregistré une baisse de près de 15% en moyenne.

Dans cet environnement très volatil et baissier, les marchés actions ont été les plus impactés : l'Euro Stoxx 600 perd 10,8% et le S&P 500 s'est contracté de 6,2% sur l'année (avec une baisse de 9,1% sur le mois de décembre).

Les valorisations des actions ont ainsi fortement chuté sur 2018, les PE (Price Earning Ratio) des valeurs du Stoxx Europe 600 ont perdu 30% par rapport à la moyenne 10 ans.

La croissance des bénéfices par action attendue autour de 12% pour 2018 a elle aussi été décevante, en atteignant tout juste 7% pour les actions des pays développés.

Les performances des marchés obligataires sont plus hétérogènes. Sur le secteur privé (corporate bonds) les rendements sont également négatifs, expliqués notamment par l'augmentation des écarts de taux entre les obligations d'Etat et les obligations « crédit » (les placements monétaires sont aujourd'hui négatifs, de l'ordre de -0,4%).

Cependant, après un « flight to quality », la partie longue de la courbe de taux des emprunts d'état des premières économies de la zone euro (France, Allemagne, ...) est la seule classe d'actifs à afficher un rendement positif en fin d'année 2018. A titre indicatif, le Bund 10 ans a terminé l'exercice sur des niveaux proche de 0,2% contre 0,4% au 31 décembre 2017.

Dans ce contexte de fléchissement de l'activité européenne avec un taux d'inflation en stagnation (1,75% en moyenne) en 2018, la BCE a conduit à un statut quo sur sa politique monétaire.

La FED a déjà infléchi son processus de normalisation monétaire, se disant proche d'un niveau « de neutralité ».

- **Prevaal Diversifié**

Un abandon de frais de gestion de l'ordre de 100 044 € a été effectué par la société de gestion en date du 28/06/18. Cet abandon a été effectué du fait de l'absence de nécessité pour la société de récupérer ces frais de gestion.

Après un mois de janvier positif pour le fonds, le reste de l'année a été plus compliqué du fait d'un environnement marqué par une forte aversion au risque.

Les expositions du fonds aux obligations convertibles, aux obligations à taux fixe et aux fonds alternatifs sont restées globalement stables au cours de l'exercice.

L'exposition aux marchés actions, à son maximum en début d'exercice (20%), a été réduite au cours des mois de février et mars pour atteindre progressivement la zone des 6% à 10%.

L'exposition aux obligations breakeven inflation est passée d'environ 10% à 5% à la fin du mois d'octobre.

L'exposition aux matières premières est passée de 10% à 5% à la fin du mois d'août puis est remontée à 10% en octobre pour redescendre à 5% fin novembre.

Le fonds termine l'année en baisse de 3,00% contre un indice en hausse de 0,69%. Les fortes baisses subies par les actifs risqués ont été partiellement amorties par l'exposition importante du fonds au dollar américain de mai à décembre (entre 5% et 20%). Le dollar américain s'est apprécié de 4,6% sur cette période contre l'euro.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BNP ENERGY & METALS EN-UCITS	1 044 625,00	713 817,25
LYX COM TH R/CORECM CRS EX-A	257 258,00	1 128 037,20
LYXOR UCITS SMART CASH C-USD	540 028,00	809 188,36
SSGA SPDR ETFs Europe I PLC - SPDR Barclays 0-3 Year Euro Co	841 416,00	0,00
DOW JONES STOXXSM 600EX	219 370,00	411 618,00
GROUPAMA ENTREPRISE	389 759,81	205 240,50
MULTI UNITS FRANCE SICAV LYXOR EURO STOXX 50 (DR) UCITS ETF	297 359,40	274 395,00
PATRIMOINE FLEXIBLE FCP 3DEC	0,00	553 576,76
CPR FOCUS INFLATION FCP I	177 793,20	273 782,00
AMUNDI ETF JAP TOP UC ETF-DAILY HED EUR	0,00	348 053,00

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers – règlement SFTR – en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

• TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DU PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - **Prêts de titres :**
 - **Emprunt de titres :**
 - **Prises en pensions :**
 - **Mises en pensions :**

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : **117 134,95**
 - **Change à terme :**
 - **Future :**
 - **Options : 117 134,95**
 - **Swap :**

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (**) <p style="text-align: center;">Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: center;">Total</p>	

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (***) . Autres revenus <p style="text-align: center;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: center;">Total des frais</p>	

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

4. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

• COMMISSIONS DE MOUVEMENTS

En conformité avec l'article 322-41 du règlement général de l'AMF relatif aux règles de bonne conduite applicables à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers, nous vous informons qu'une commission est facturée à l'OPC à l'occasion des opérations portant sur les instruments financiers en portefeuille.

Elle se décompose comme suit :

- des frais de courtage perçus par l'intermédiaire en charge de l'exécution des ordres.
- aucune « commission de mouvement » n'est perçue par la société de gestion.

Cette commission n'est pas audité par le Commissaire aux Comptes.

• INFORMATION SUR LA SELECTION DES INTERMEDIAIRES :

Conformément à la réglementation applicable résultant de la transposition de la directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 concernant les Marchés d'Instrument Financiers (MIF), PREVAAL FINANCE doit sélectionner ses intermédiaires selon des critères définis, pour leur services d'exécution d'ordres d'une part, et pour leurs services d'aide à la décision d'investissement d'autre part.

PREVAAL FINANCE réalise un examen annuel de sa politique de meilleure sélection de ses intermédiaires de marché. Ainsi, les gérants procèdent à une évaluation annuelle des intermédiaires sélectionnés lors d'un Comité d'évaluation au regard de 5 critères :

- Prix des instruments.
- Coût de l'exécution/Accès aux marchés primaires.
- Rapidité de l'exécution.
- Qualité de la recherche.
- Service de règlement/livraison.

PREVAAL FINANCE informe ses clients, par tout moyen approprié, de tout changement important de sa politique de sélection.

• POLITIQUE DE VOTE

La politique de vote aux Assemblée Générales peut être consultée sur le site contact@prevaalfinance.fr et au siège social de PREVAAL FINANCE.

Un rapport rendant compte de la manière dont la société de gestion a exercé ses droits de vote aux Assemblées Générales, est établi dans les quatre mois suivant la clôture de son exercice. Ce rapport peut être consulté sur le site contact@prevaalfinance.fr et au siège social de PREVAAL FINANCE.

• INFORMATIONS SUR LES INSTRUMENTS FINANCIERS ET PLACEMENTS COLLECTIFS DU GROUPE OU POUR LESQUELS LE GROUPE A UN INTERET PARTICULIER

Conformément au règlement général de l'AMF, nous vous informons que le portefeuille ne détient pas d'OPC gérés par les entités du groupe.

• COMMUNICATION DES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Les informations concernant les critères ESG sont disponibles sur le site contact@prevaalfinance.fr

• METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

• REMUNERATION DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE GESTION

1. Politique de rémunération du personnel de PREVAAL FINANCE

La politique de rémunération mise en place au sein de **PREVAAL FINANCE** au cours de l'année 2018 est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la "Directive UCITS V").

La politique de rémunération a été adoptée par la Direction de **PREVAAL FINANCE**, en accord avec son actionnaire dans l'exercice de sa mission de surveillance. Elle adopte et réexamine au moins une fois par an les principes généraux de la politique de rémunération et est responsable de sa mise en œuvre et la supervise.

Cette politique, portant sur les structures et les pratiques de rémunération du gestionnaire, a notamment pour but :

- de promouvoir une gestion saine et efficace des risques et de ne pas encourager une prise de risque qui serait incompatible avec les profils de risque, l'horizon de placement, le règlement ou les documents constitutifs des OPCVM et des mandats que la société de gestion gère ;
- d'aligner les intérêts des investisseurs, de la société de gestion et des collaborateurs en accordant une attention particulière au « personnel identifié » ;
- de réduire les conflits d'intérêts potentiels entre les collaborateurs et les investisseurs.

2. Mode de calcul des rémunérations et avantages

• **Cas général applicable à l'ensemble du personnel**

La part fixe de la rémunération globale d'un collaborateur tient compte de son poste et de son périmètre de responsabilité.

Un équilibre approprié est établi entre les composantes « fixe » et « variable » de la rémunération globale. La composante fixe représente une part suffisamment élevée de la rémunération globale pour qu'une politique pleinement souple puisse être exercée en matière de composante variable de la rémunération, notamment la possibilité de ne payer aucune composante variable.

La rémunération variable attribuée au personnel de **PREVAAL FINANCE** est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné de l'unité opérationnelle à laquelle il appartient et des résultats d'ensemble de la société. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution de la rémunération variable dépendent de la nature de la fonction exercée :

• Fonctions de Direction et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs usuels :

Près de 40% de ce variable dépendra de la réalisation d'un résultat d'exploitation de la SGP, au minimum égal au résultat d'exploitation prévisionnel du budget validé par le Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice pour lequel la prime va être calculée.

- Performances relatives aux indices de référence des principaux fonds de **PREVAAL FINANCE** sur 12 mois ;
- Contribution à la collecte nette réalisée sur l'exercice.

Critères qualitatifs usuels :

Réalisation d'objectifs stratégiques :

- Aptitudes au management du Président et du Directeur Général ;
- Développement et maintien d'outils de gestion ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Satisfaction des collaborateurs ;
- Qualité du dispositif de contrôle global ;
- Respect des limites de risque ;
- Pour les gérants de portefeuilles, travail en équipe et coopération avec les autres collaborateurs, la Direction et la fonction de contrôle ;
- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant les risques (financiers, opérationnels et non-conformité) ainsi que de la déontologie ;
- Innovation produit ;
- Contribution à l'engagement commercial.

- Fonctions commerciales

Critères quantitatifs usuels :

- Collecte nette ;
- Partage de l'information ;
- Amélioration et/ou maintenir la qualité de service.

Critères qualitatifs usuels :

Respect des règles internes en matière de prévention et de gestion des risques (Risques/Conformité) :

- Observation des procédures et des règles internes, en particulier concernant la commercialisation ;
- Satisfaction des investisseurs ;
- Créativité ;
- Motivation ;
- Implication dans l'observatoire de la concurrence.

- Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle et de middle office, l'évaluation de la performance et les attributions de la rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activité qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, amélioration des outils et systèmes etc.) ;
- La rémunération variable dépendra majoritairement des encours levés auprès de la clientèle, hors membres du Groupe B2V, afin d'accentuer l'orientation client de la SGP.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au personnel identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

- **Cas spécifique des membres du personnel identifié**

PREVAAL FINANCE a procédé à l'identification de son personnel identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs de **PREVAAL FINANCE** exerçant un pouvoir de décision sur la gestion de la société ou des fonds gérés et susceptible, par conséquent, d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

PREVAAL FINANCE a mis en place des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts, notamment la mise en place, pour la rémunération variable du personnel identifié, d'un seuil maximum de **100 000 K€** et de **51%** du salaire fixe.

MONTANT DES REMUNERATIONS VERSEES PAR LE GESTIONNAIRE A SON PERSONNEL

- **Montant agrégé des rémunérations, ventilé par nature de rémunération (fixe/variable)**

Sur l'exercice 2018, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables) versé par **PREVAAL FINANCE** à l'ensemble de son personnel (soit **9** personnes bénéficiaires au 31 décembre 2018) s'est élevé à **717 447** euros. Ce montant se décompose comme suit :

- ✓ Montant total des rémunérations fixes pour l'exercice : **596 998** euros, soit 83,2% du total des rémunérations versé par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel ;
- ✓ Montant total des rémunérations variables pour l'exercice : **120 449** euros, soit 16,8% du total des rémunérations versé par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

La quote-part des commissions de performance versée en 2018 par **PREVAAL FINANCE**, pour l'ensemble de son personnel, s'élève à **39 221** euros.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice.

- **Montant agrégé des rémunérations, ventilé par catégories de personnels identifiés**

- ✓ Direction et gérants financiers : **568 305** euros ;
- ✓ Commerciaux : **53 412** euros ;
- ✓ Middle office : **95 730** euros.

- **AUTRES INFORMATIONS**

Le Prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

PREVAAL FINANCE

18 Avenue d'Alsace

92400 Courbevoie

e-mail : contact@prevaalfinance.fr

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2018**

PREVAAL DIVERSIFIE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
PREVAAL FINANCE
18, avenue d'Alsace Immeuble Between
92926 LA DEFENSE CEDEX

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement PREVAAL DIVERSIFIE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



PREVAAL DIVERSIFIE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

1. Titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé

Les titres financiers du portefeuille émis par des sociétés à risque de crédit élevé dont la notation est basse ou inexistante sont valorisés selon les méthodes décrites dans la note de l'annexe relative aux règles et méthodes comptables. Ces instruments financiers sont valorisés à partir de cours cotés ou contribués par des prestataires de services financiers. Nous avons pris connaissance du fonctionnement des procédures d'alimentation des cours et nous avons testé la cohérence des cours avec une base de données externe. Sur la base des éléments ayant conduit à la détermination des valorisations retenues, nous avons procédé à l'appréciation de l'approche mise en œuvre par la société de gestion.

2. Autres instruments financiers du portefeuille :

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



PREVAAL DIVERSIFIE

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Compte tenu du délai d'obtention de certaines informations complémentaires nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis en date de signature électronique.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

6. COMPTES ANNUELS

• BILAN en EUR

ACTIF

	31/12/2018	29/12/2017
Immobilisations nettes		
Dépôts		
Instruments financiers	8 278 298,28	9 442 138,29
Actions et valeurs assimilées		
Négo ciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négo ciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées	2 190 867,45	2 343 202,62
Négo ciées sur un marché réglementé ou assimilé	2 190 867,45	2 343 202,62
Non négo ciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négo ciés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négo ciables		
Autres titres de créances		
Non négo ciés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	6 069 930,83	7 049 866,03
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	6 069 930,83	7 049 866,03
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	17 500,00	49 069,64
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	17 500,00	49 069,64
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
Créances	862,95	51 209,31
Opérations de change à terme de devises		
Autres	862,95	51 209,31
Comptes financiers	907 411,53	101 437,19
Liquidités	907 411,53	101 437,19
Total de l'actif	9 186 572,76	9 594 784,79

PASSIF

	31/12/2018	29/12/2017
Capitaux propres		
Capital	9 207 401,88	9 096 811,73
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	-141 435,42	348 040,70
Résultat de l'exercice (a, b)	94 475,57	-1 078,96
Total des capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	9 160 442,03	9 443 773,47
Instruments financiers	5 700,00	44 699,79
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	5 700,00	44 699,79
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	5 700,00	44 699,79
Autres opérations		
Dettes	20 430,73	106 311,53
Opérations de change à terme de devises		
Autres	20 430,73	106 311,53
Comptes financiers		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
Total du passif	9 186 572,76	9 594 784,79

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

• **HORS BILAN en EUR**

	31/12/2018	29/12/2017
Opérations de couverture		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
FUTURES		3 227 101,80
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
AIR FRANCE KLM 03/2019 CALL 10	41 421,13	
AIR FRANCE KLM 03/2019 CALL 8	75 713,82	
OPTION		38 946,43
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

• **COMPTE DE RÉSULTAT en EUR**

	31/12/2018	29/12/2017
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 738,07	656,67
Produits sur actions et valeurs assimilées		5 279,43
Produits sur obligations et valeurs assimilées	32 328,95	33 514,25
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers	2 957,75	
Total (1)	37 024,77	39 450,35
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	481,34	382,85
Autres charges financières		
Total (2)	481,34	382,85
Résultat sur opérations financières (1 - 2)	36 543,43	39 067,50
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	-57 932,14	40 146,46
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	94 475,57	-1 078,96
Régularisation des revenus de l'exercice (5)		
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
Résultat (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	94 475,57	-1 078,96

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais inclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;

TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement à l'OPCVM, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtages, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que l'OPCVM a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées à l'OPCVM ;
- des commissions de mouvement facturées à l'OPCVM.

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net	0,60% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2% TTC maximum
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables :

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Sommes Distribuables	Parts
Affectation du résultat net	Capitalisation et/ou report et/ou distribution décidée annuellement par la société de gestion
Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées	Capitalisation et/ou report et/ou distribution décidée annuellement par la société de gestion

• **EVOLUTION DE L'ACTIF NET en EUR**

	31/12/2018	29/12/2017
Actif net en début d'exercice	9 443 773,47	10 104 884,17
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	499 143,14	
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-499 143,14	-905 079,54
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	146 864,76	257 930,76
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-170 986,57	-82 360,33
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	103 197,25	334 571,37
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-227 058,08	-117 234,96
Frais de transactions	-910,39	-2 730,89
Différences de change	187 676,91	-247 570,11
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-379 491,25	78 557,08
Différence d'estimation exercice N	-211 787,08	167 704,17
Différence d'estimation exercice N-1	-167 704,17	-89 147,09
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-37 099,64	23 884,88
Différence d'estimation exercice N	8 000,00	45 099,64
Différence d'estimation exercice N-1	-45 099,64	-21 214,76
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	94 475,57	-1 078,96
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
Actif net en fin d'exercice	9 160 442,03	9 443 773,47

• **VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS**

	Montant	%
Actif		
Obligations et valeurs assimilées		
Obligations convertibles négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 190 867,45	23,92
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	2 190 867,45	23,92
Titres de créances		
Titres de creances		
TOTAL Titres de créances		
Passif		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Actions et valeurs assimilées		
TOTAL Opérations de cession sur instruments financiers		
Hors-bilan		
Opérations de couverture		
Actions		
TOTAL Opérations de couverture		
Autres opérations		
Actions	117 134,95	1,28
TOTAL Autres opérations	117 134,95	1,28

• **VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	2 190 867,45	23,92						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							907 411,53	9,91
Passif								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

• **VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées	89 314,80	0,98	204 091,14	2,23	769 481,90	8,40	702 306,19	7,67	425 673,42	4,65
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	907 411,53	9,91								
Passif										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
Hors-bilan										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

• **VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN**

	USD		GBP		CHF		Autres devises	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Actif								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées								
Obligations et valeurs assimilées	311 673,51	3,40	108 083,38	1,18	90 424,24	0,99		
Titres de créances								
OPC	1 054 119,41	11,51						
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers	67 047,74	0,73	6 829,86	0,07	524,37	0,01	23 772,07	0,26
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
Hors-bilan								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

- **CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE**

	Nature de débit/crédit	31/12/2018
Créances	Coupons et dividendes en espèces	862,95
Total des créances		862,95
Dettes	Frais de gestion	13 695,86
	Autres dettes	6 734,87
Total des dettes		20 430,73

- **NOMBRE DE TITRES ÉMIS OU RACHETÉS**

	En parts	En montant
Parts souscrites durant l'exercice	461,000	499 143,14
Parts rachetées durant l'exercice	-461,000	-499 143,14
Solde net des souscriptions/rachats		

- **COMMISSIONS DE SOUSCRIPTION ET/OU RACHAT**

	En montant
Total des commissions acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

- **FRAIS DE GESTION**

	31/12/2018
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	-57 932,14
Pourcentage de frais de gestion fixes	-0,62
Frais de gestion variables	
Rétrocessions des frais de gestion	

La société de gestion a décidé, en date du 28/06/2018, d'annuler la totalité des frais de gestion provisionnés depuis la création du fonds, pour un montant total de 100 044,61€.

- **ENGAGEMENTS RECUS ET DONNÉS**

Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE**

	31/12/2018
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

- **VALEUR ACTUELLE DES TITRES CONSTITUTIFS DE DÉPOTS DE GARANTIE**

	31/12/2018
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	

- **INSTRUMENTS FINANCIERS DU GROUPE DÉTENUS EN PORTEFEUILLE**

	Code Isin	Libellés	31/12/2018
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AU RÉSULTAT**

	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	94 475,57	-1 078,96
Total	94 475,57	-1 078,96
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	94 475,57	-1 078,96
Total	94 475,57	-1 078,96

• **TABLEAU D'AFFECTION DE LA QUOTE-PART DES SOMMES DISTRIBUABLES AFFÉRENTE AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES**

	31/12/2018	29/12/2017
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	-141 435,42	348 040,70
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	-141 435,42	348 040,70
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	-141 435,42	348 040,70
Total	-141 435,42	348 040,70

• **TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

	31/12/2014	31/12/2015	30/12/2016	29/12/2017	31/12/2018
Actif net Global en EUR	9 645 418,88	10 241 756,98	10 104 884,17	9 443 773,47	9 160 442,03
Actif net en EUR	9 645 418,88	10 241 756,98	10 104 884,17	9 443 773,47	9 160 442,03
Nombre de titres	9 218,261	9 621,261	9 526,261	8 673,000	8 673,000
Valeur liquidative unitaire en EUR	1 046,33	1 064,49	1 060,73	1 088,87	1 056,20
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes en EUR	30,67	24,01	-19,85	40,00	-16,30
Capitalisation unitaire en EUR sur résultat	1,17	-0,24	1,23		10,89

• **INVENTAIRE en EUR**

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
HANI FINA DEUT ZCP 12-05-20 CV	EUR	100 000	98 588,00	1,08
TOTAL ALLEMAGNE			98 588,00	1,08
AUTRICHE				
AUSTRIAMICROSYSTEMS AG 0.875% 28-09-22	USD	200 000	122 887,35	1,34
TOTAL AUTRICHE			122 887,35	1,34
BELGIQUE				
ECONOCOM GROUP 0.5% 06-03-23	EUR	15 000	95 655,00	1,04
TOTAL BELGIQUE			95 655,00	1,04
ESPAGNE				
CO ECONIMICA DELTA SA 1.0% 01-12-23	EUR	100 000	97 645,41	1,07
INTL CONS AIR 0.25% 17-11-20	EUR	100 000	98 638,15	1,07
TOTAL ESPAGNE			196 283,56	2,14
FINLANDE				
OUTOKUMPU OYJ 3.25% 26-02-20	EUR	100 000	100 827,93	1,10
TOTAL FINLANDE			100 827,93	1,10
FRANCE				
BIM 2.5% 13-11-20 CV	EUR	5 000	113 465,00	1,24
CIE GEN DES ETS MICHELIN ZCP 10-11-23	USD	200 000	146 612,43	1,60
FIGEAC AERO 1.125% 18-10-22	EUR	4 000	93 660,00	1,02
KORIAN SA 2.5% PERP CV	EUR	3 504	144 620,59	1,58
LVMH MOET HENN ZCP 16-02-21 CV	USD	150	42 173,73	0,46
MAISON DU MONDE SAS 0.125% 06-12-23	EUR	2 000	82 062,00	0,90
NEXANS 2.5% 01/01/19 CV	EUR	1 200	89 314,80	0,98
ORANGE 0.375% 27-06-21	GBP	100 000	108 083,38	1,18
REMY COIN 0.125% 07-09-26	EUR	900	112 169,70	1,22
VALLOUREC 4.125% 04-10-22 CV	EUR	14 000	63 784,00	0,70
VEOL ENVI ZCP 15-03-21	EUR	3 500	104 513,50	1,14
WEND ZCP 31-07-19 EMTN	EUR	2 000	103 958,00	1,13
TOTAL FRANCE			1 204 417,13	13,15
IRLANDE				
GLAN CO OP 1.375% 09-06-21 CV	EUR	100 000	103 192,21	1,13
TOTAL IRLANDE			103 192,21	1,13
PAYS-BAS				
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV 0.5% 06-12-24	EUR	100 000	78 458,89	0,86
TOTAL PAYS-BAS			78 458,89	0,86
PORTUGAL				
SONA INVE 1.625% 11-06-19 CV	EUR	100 000	100 133,14	1,09
TOTAL PORTUGAL			100 133,14	1,09

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SUISSE				
SIKA AG 0.15% 05-06-25 CV	CHF	100 000	90 424,24	0,99
TOTAL SUISSE			90 424,24	0,99
TOTAL Obligations & val. ass. ng. sur mar. régl. ou ass.			2 190 867,45	23,92
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			2 190 867,45	23,92
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
ALLEMAGNE				
DOW JONES STOXXSM 600EX	EUR	2 500	82 650,00	0,90
TOTAL ALLEMAGNE			82 650,00	0,90
FRANCE				
BDL REMPART EUROPE C	EUR	634,3823	98 094,54	1,07
CPR FOCUS INFLATION FCP I	EUR	1 835	262 239,85	2,87
EXANE VAUBAN FUND FCP 3DEC	EUR	7,797	116 779,49	1,27
GROUPAMA ENTREPRISE	EUR	81	184 364,91	2,01
MONETA LONG SHORT A	EUR	535	86 343,65	0,94
MULTI UNITS FRANCE SICAV LYXOR EURO STOXX 50 (DR)	EUR	5 700		
UCITS ETF			167 409,00	1,83
TOTAL FRANCE			915 231,44	9,99
IRLANDE				
ISHARES EUR CORP SRI 0-3Y D	EUR	150 000	747 555,00	8,16
ISHARES EURO ULTRASHORT BOND	EUR	2 300	229 530,80	2,51
SSGA SPDR ETFs Europe I PLC - SPDR Barclays 0-3 Year Euro Co	EUR	27 800	837 336,00	9,14
TOTAL IRLANDE			1 814 421,80	19,81
LUXEMBOURG				
AM IS BBB ECIG UEC	EUR	47 800	702 215,46	7,66
AMUNDI INDEX BARCLA EUR CO BBBI-5UCETFDR	EUR	6 700	336 721,90	3,68
BNP ENERGY & METALS EN-UCITS	USD	29 050	215 721,95	2,35
Candriam Bonds Total Return Class I EUR Cap	EUR	240	330 324,00	3,61
LYX COM TH R/CORECM CRS EX-A	USD	2 370	209 032,28	2,28
LYXOR UCITS SMART CASH C-USD	USD	688	629 365,18	6,87
MULTI UNITS LUXEMBOURG-LYXOR	EUR	4 500	653 746,50	7,13
SLFL BD INFL.PROTECTION CL.I C	EUR	22	180 500,32	1,97
TOTAL LUXEMBOURG			3 257 627,59	35,55
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			6 069 930,83	66,25
TOTAL Organismes de placement collectif			6 069 930,83	66,25
Instruments financiers à terme				
Engagements à terme conditionnel				
Engagements à terme conditionnel sur marché réglementé ou assimilé				
AIR FRANCE KLM 03/2019 CALL 10	EUR	-100	-5 700,00	-0,06
AIR FRANCE KLM 03/2019 CALL 8	EUR	100	17 500,00	0,19
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			11 800,00	0,13
TOTAL Engagements à terme conditionnels			11 800,00	0,13
TOTAL Instruments financiers à terme			11 800,00	0,13

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			862,95	0,01
Dettes			-20 430,73	-0,22
Comptes financiers			907 411,53	9,91
Actif net			9 160 442,03	100,00

PREVAAL DIVERSIFIE	EUR	8 673,000	1 056,20	
---------------------------	------------	------------------	-----------------	--